

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Créole guadeloupéen

Classe de terminale

Expression orale

Coefficient : 2

<u>Niveau visé :</u>	<u>Durée de l'épreuve :</u>	<u>Barème : 8 points</u>
LVB : A2+	10 minutes (sans préparation)	EOC : 4 points EOI : 4 points

L'épreuve orale s'organise en deux temps :

1. Expression orale en continu (4 points)

Durée maximale : 5 mn

Le candidat présente et rend compte :

- soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou d'un service dont la réalisation, dans le cadre des enseignements généraux et/ou professionnels qu'il a suivis, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère ;
- soit d'une expérience professionnelle, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, que cette expérience ait été vécue en France ou dans le cadre d'une mobilité à l'étranger

2. Expression orale en interaction (4 points)

Durée maximale : 5 mn

La seconde partie vise à évaluer la compétence du candidat à interagir en langue vivante étrangère. A la suite de l'exposé du candidat, l'évaluateur amorce avec ce dernier un échange oral d'une durée maximale de 5 minutes.